
L'an deux mille vingt et un, le mercredi quinze du mois de décembre à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Le Gâvre, les membres du conseil communautaire de la Région de Blain, sous la présidence de Mme. Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi neuf du mois décembre deux mille vingt et un.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, Mme Yolande DUBOURG déléguée de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron, Mme Thiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Aurélien DOUCHIN délégué de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre

Excusés ayant donné procuration :

Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), M. Stéphane CODET délégué de Blain (donne pouvoir à M. CAILLON), M. James MOUSSU délégué de Blain (donne pouvoir à Mme SCHLADT), Mme Martine TESSIER déléguée de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Jérémie JEUSSET délégué de Bouvron (donne pouvoir à Mme LE PENHUIZIC), Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. BLANCHARD), M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais (donne pouvoir à Mme ARBRUN), Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à M. OUDAERT), M. Jean-François RICARD délégué de Blain (donne pouvoir à M. BUF), Mme Catherine VANSON déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. VAN BRACKEL)

Secrétaires de séance : Mme Thiphaine ARBRUN et M. Francis BLANCHARD

Début de séance : 19h45

I. VIE INSTITUTIONNELLE

▪ **Mise à jour du tableau du Conseil Communautaire (délibération n°CC2021 12 01)**

La présente délibération a pour objet d'acter le souhait de de M. Frédéric LAFOND de démissionner de son mandat de conseiller municipal entraînant la perte de son mandat communautaire. Par conséquent, il est nécessaire de modifier le tableau du conseil communautaire intégrant un nouveau conseiller communautaire.

Le Conseil Communautaire **prend acte** de la nomination de M. Stéphane CODET en tant que conseiller communautaire, succédant à M. Frédéric LAFOND et **modifie**, en conséquence, le tableau du conseil communautaire en annexe de la délibération. **UNANIMITE 26 voix POUR**

- **Election des membres siégeant au sein de la commission animation et solidarités territoriales (délibération n°CC2021 12 02)**

La présente délibération a pour objet d'acter le souhait Mme Sandrine VAIRE, désigné en lieu et place de Mme Nathalie GUIHOT, de rejoindre cette commission et le retrait de M. Frédéric LAFOND consécutif à sa démission. Cette délibération annule et remplace la délibération n°2020 09 04 du Conseil Communautaire du 23 septembre 2020.

*Le conseil communautaire **proclame** les conseillers(ères) communautaires suivants, élu(e)s membres de la les conseillers(ères) communautaires suivants, élu(e)s membres de la COMMISSION ANIMATIONS ET SOLIDARITES TERRITORIALES : M. DOUCHIN Aurélien (Président de commission), Mme. CARRE Anne, Mme. VAIRE Sandrine, Mme. GUIHO Marie-France, Mme. LE PENHUIZIC Laurence, Mme. MERCIER Claudie, Mme. MOREAU Valérie, M. MOUSSU James, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme. TESSIER Martine, Mme. VANSON Catherine, Mme Clotilde SHAMMAS et **autorise** Madame la Présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération. **UNANIMITE 26 voix POUR***

- **Election des membres siégeant au sein de la commission finances, marchés publics et contractualisations (délibération n°CC2021 12 03)**

La présente délibération a pour objet d'acter le souhait Mme Tiphaine ARBRUN de rejoindre cette commission. Cette délibération annule et remplace la délibération n°2020 10 03 du Conseil Communautaire du 28 octobre 2020.

*Le conseil communautaire **proclame** les conseillers(ères) communautaires suivants, élu(e)s membres de la les conseillers(ères) communautaires suivants, élu(e)s membres de la COMMISSION FINANCES, MARCHES PUBLICS ET CONTRACTUALISATIONS : M. VAN BRACKEL Emmanuel (Président de commission), M. BUF Jean Michel, M. DELAUNAY Yoann, Mme. GUIHO Marie-France, M. HAMON Jean-Pierre, Mme LECLERC Murielle, M. OUDAERT Nicolas, M. REKIS Bruno, Mme ARBRUN Tiphaine et **autorise** Madame la Présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération. **UNANIMITE 26 voix POUR***

II. FINANCES, MARCHES PUBLICS ET CONTRACTUALISATIONS

- **MARCHES PUBLICS – signature de l'appel d'offres ouvert concernant le marché d'exploitation et de maintenance des installations techniques du CENTRE AQUATIQUE CANALFORET (délibération n°CC2021 12 04)**

La présente délibération a pour objet d'attribuer le marché d'exploitation et de maintenance des installations techniques du centre aquatique « Canal Forêt » dont la procédure a été lancée le 29 septembre 2021 après la réception de deux offres reçues des sociétés IDEX ENERGIES et ENGIE COFELY.

*Le Conseil Communautaire **autorise** Madame La Présidente à signer l'acte d'engagements du marché n° 2021-15/09/CA, intitulé « Marché d'exploitation et maintenance des installations techniques du Centre Aquatique CANALFORET » aux prix indiqués soit : 127471,31 € H.T annuels, soit 509 8885,24 € HT pour 4 ans, incluant la prestation supplémentaire éventuelle n°1 (fourniture de Gaz) et **indique** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits à cet effet sur le budget de la Communauté de Communes de la Région de BLAIN. **UNANIMITE 26 voix POUR***

- **FINANCES – Rapport Quinquennal 2016-2020 – Attributions de Compensation (délibération n°CC2021 12 05)**

La présente délibération a pour objet de présenter le rapport quinquennal sur les attributions de compensation et mettre au débat celui-ci pour envisager un travail sur une éventuelle évolution ou non des attributions de compensation.

Le Conseil Communautaire **prend acte** de la présentation du Rapport Quinquennal sur les attributions de Compensation et du débat qui s'en est suivi. **UNANIMITE 26 voix POUR**

- **FINANCES – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - Changement de nomenclature budgétaire et comptable en M14 (délibération n°CC2021 12 06)**

La présente délibération a pour objet d'acter le passage en nomenclature comptable M14 du budget annexe Centre aquatique, actuellement en nomenclature comptable M4.

Le Conseil Communautaire **autorise** le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget annexe « Centre aquatique » en M14 à partir du 1er janvier 2022 et **autorise** Madame la Présidente, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération. **UNANIMITE 26 voix POUR**

- **FINANCES – Décisions Modificatives (délibération n°CC2021 12 07)**

La présente délibération a pour objet de faire face aux dépenses supplémentaires des chapitres 011 et 012 d'un montant total de 125 800€ comprenant une augmentation du personnel extérieur ainsi que des participations du SMCNA liées à l'augmentation des tonnages de déchets collectés sur le territoire en 2021.

Le Conseil Communautaire **valide** les décisions modificatives n°2 suivantes pour le budget Redevance d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés incitative :

Fonctionnement			BP 2021	DM	BP+DM
611	Sous-traitance générale	FD	1 016 300,00	85 700,00	1 102 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	FD	170 920,00	35 000,00	205 920,00
6218	Autre personnel extérieur	FD	25 000,00	5 100,00	30 100,00
706	Prestations de services	FR	1 716 500,00	125 800,00	1 842 300,00

UNANIMITE 26 voix POUR

- **CONTRACTUALISATIONS - Fonds d'Etat (DETR/DSIL) 2022 : Validation des actions inscrites et de leurs plans de financement (délibération n°CC2021 12 08)**

La présente délibération a pour objet d'autoriser Madame La Présidente à solliciter des subventions au titre des fonds d'Etat 2022 (DETR et DSIL).

Il est proposé au Conseil Communautaire **approuve** les opérations ci-dessus ainsi que leurs plans de financement prévisionnel, **autorise** la Présidente du Pays de Blain à solliciter une subvention au titre des fonds d'Etat pour l'opération « Construction d'un Hôtel de Communauté en matériaux biosourcés dans le prolongement de l'ancienne gare - phase I, extension » d'un montant évalué à 1 000 000 €, **autorise** la Présidente du Pays de Blain à solliciter une subvention au titre des fonds d'Etat pour l'opération « Modification du schéma de collecte avec extension des consignes de tri et passage en C 0.5 » d'un montant

évalué à 196 036 € et **autorise** la Présidente à signer tout acte y afférent et à solliciter toute subvention complémentaire sur ces dossiers. **UNANIMITE 26 voix POUR**

III. ANIMATIONS ET SOLIDARITES TERRITORIALES

- **PETITE ENFANCE – Délégation De Service Publics – délibération concernant le choix du mode de gestion pour l'exploitation du multi-accueil Pomme de Requette (délibération n°CC2021 12 09)**

La présente délibération a pour objet de présenter le rapport sur le choix du mode de gestion pour l'exploitation du multi-accueil « Pomme de requette » dans le cadre de la fin de délégation de service public intervenant le 31 aout 2022. Le conseil communautaire sera amené à se prononcer sur l'approbation du principe de renouvellement d'une délégation ainsi que les principales caractéristiques du nouveau contrat de D.S.P.

Le Conseil Communautaire **décide** du principe de déléguer sous la forme d'un contrat de concession de service public la gestion du multi-accueil « Pomme de Requette » pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} septembre 2022, **approuve** les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public présentées et **indique** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits à cet effet sur le budget de la Communauté de Communes de la Région de Blain. **UNANIMITE 26 voix POUR**

IV. ENVIRONNEMENT

- **DECHETS —Financement du service de prévention et de gestion des déchets ménagers – Approbation des tarifs 2022 (délibération n°CC2021 12 10)**

La présente délibération a pour objet de fixer les tarifs applicables par le service DECHETS pour l'année 2022.

Le Conseil Communautaire **approuve** la grille tarifaire de la redevance incitative telle qu'annexée à la présente délibération, **fixe** les tarifs de non-restitution du conteneur pucé tels qu'annexés à la présente délibération, **valide** les tarifs des dépôts professionnels en déchèterie tels qu'annexés à la présente délibération, **applique** ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2022 et **autorise** Madame la Présidente ou son représentant à signer tous documents et à effectuer les démarches afférentes à la présente délibération. **24 voix POUR / 2 ABSECTIONS**

- **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – Approbation des tarifs 2022 (délibération n°CC2021 12 11)**

La présente délibération a pour objet de fixer les tarifs applicables du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2022.

Le Conseil Communautaire **fixe** les tarifs du SPANC du Pays de Blain suivants pour l'année 2022 de la façon suivante :

	Nature du contrôle	Tarifs 2022 € TTC	Montant HT
Installations neuves ou à réhabiliter	Contrôle de Conception et d'Implantation (examen préalable du projet)	150 €/contrôle	136,36 €/contrôle
	Contrôle de Bonne Exécution (vérification des travaux)	50 €/contrôle	45,45 €/contrôle
	Contre-visite	50 €/contrôle	45,45 €/contrôle
Installations existantes	Premier contrôle de l'existant (installation mise en service avant 2005)	150 €/contrôle	136,36 €/contrôle
	Contrôle dans le cadre d'une cession immobilière (bilan technique)	150 €/contrôle	136,36 €/contrôle
	Contrôle périodique du bon fonctionnement et de l'entretien	27 €/an	24,55 €/an
	Contrôle périodique du bon fonctionnement et de l'entretien des installations recevant une charge brute de pollution organique supérieur à 1,2 kg/j de DBO5	60 €/an	54,55 €/an
Pénalités	Absence au RDV non prévenue	25 €/RDV terrain non honoré et non excusé	22,73 €/RDV terrain non honoré et non excusé
	Refus de contrôle	160 €/contrôle refusé	145,45 €/contrôle refusé
	Non réalisation des travaux de réhabilitation préconisés 1 an après l'achat d'un bien	150 €/année de retard	136,36 €/année de retard

applique ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2022 et **autorise** Madame la Présidente ou son représentant à signer tous documents et à effectuer les démarches afférentes à la présente délibération. **UNANIMITE 26 voix POUR**

- **TRANSPORTS – Approbation des tarifs 2022 pour la location de cars scolaires**
(délibération n°CC2021 12 12)

La présente délibération a pour objet de fixer les tarifs des différents éléments de facturation servant au calcul du coût des prestations de transports de personnes effectuées par la régie des Transports Scolaires du Pays de Blain.

Le Conseil Communautaire **approuve** les tarifs des termes kilométriques et journaliers à facturer aux demandeurs de prestation de transports de personnes auprès de la régie des Transports Scolaires pour l'année 2022 de la façon suivante :

- Terme kilométrique de facturation : 1,08 € / km
- Terme journalier de facturation : 24,50 € / heure
- Frais de restauration (déplacement à la journée) : 17,50 €

Et **autorise** Madame la Présidente ou son représentant à signer tous documents et à effectuer les démarches afférentes à la présente délibération.

UNANIMITE 26 voix POUR

V. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- **AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE – Approbation des modifications du Règlement Intérieur (délibération n°CC2021 12 13)**

La présente délibération a pour objet de valider le nouveau règlement intérieur de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

Le Conseil Communautaire **abroge** le règlement intérieur de l'Aire d'accueil validé par délibération n°2009 06 15 en date du 10 juillet 2009, **valide** le règlement intérieur tel que présenté en annexe et **autorise** Madame La Présidente à signer le règlement intérieur. **25 voix POUR / 1 ABSTENTION**

- **AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - Approbation des tarifs pour l'année 2022 (délibération n°CC2021 12 14)**

La présente délibération a pour objet La présente délibération a pour objet de valider les tarifs de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage suivants :

- Montant de la caution : 50 €
- Droit d'emplacement journalier : 2,30 €
- Électricité : 0,20 € / KWh
- Eau : 2,50 €/m³

Le Conseil Communautaire **approuve** les tarifs tel que présentés dans la présente délibération, **indique** qu'un affichage des tarifs sera procédé à l'entrée de l'aire d'accueil des gens du voyage et **autorise** Madame la Présidente ou son représentant à signer tous documents et à effectuer les démarches afférentes à la présente délibération. **UNANIMITE 26 voix POUR**

- **MOBILITES – LOCATION VAE – Approbation des tarifs du dispositif VELILA pour l'année 2022 (délibération n°CC2021 12 15)**

La présente délibération a pour objet de valider les tarifs du dispositif Vélila (Location de vélos à assistance électrique) comme suit :

Nombre de mois	1	3	6
Tarif plein	35 €	84 €	150 €
Tarif préférentiel*	17,50 €	42 €	75 €

Le Conseil Communautaire **valide** les tarifs du dispositif Vélila tels que présentés dans la présente délibération pour l'année 2022 et **autorise** Madame la Présidente ou son représentant à signer tous documents et à effectuer les démarches afférentes à la présente délibération. **UNANIMITE 26 voix POUR**

Fin de séance : 21h00

TABLEAU DES DELIBERATIONS :

N° DELIBERATION	OBJET	RAPPORTEUR	VOTE
CC 2021 12 01	VIE INSTITUTIONNELLE – Mise à jour du tableau du Conseil Communautaire	R. SCHLADT	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2021 12 02	VIE INSTITUTIONNELLE – Mise à jour de la Commission Animations et Solidarités Territoriales	R. SCHLADT	UNANIMITE 26 VOIX POUR

CC 2021 12 03	VIE INSTITUTIONNELLE – Mise à jour de la Commission Finances, Marchés publics et Contractualisations	R. SCHLADT	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2021 12 04	MARCHES PUBLICS – CENTRE AQUATIQUE – Signature de l'Appel d'Offres concernant le marché d'exploitation et de maintenance des installations techniques	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2021 12 05	FINANCES – Rapport Quinquennal 2016-2020 – Attributions de Compensation	R. SCHLADT	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2021 12 06	FINANCES – Budget Annexe Centre Aquatique – Changement de nomenclature budgétaire et comptable en M14	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2021 12 07	FINANCES – Budget annexe REOMi - Décisions modificatives n°2	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2021 12 08	CONTRACTUALISATIONS – DETR/DSIL 2022 – Validation des actions inscrites et de leurs plans de financement	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2021 12 09	PETITE ENFANCE – DSP – Choix du mode de gestion pour l'exploitation du multi-accueil « Pomme de Reinette »	A. DOUCHIN	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2021 12 10	DECHETS – Prévention et gestion des déchets ménagers – Financement du service - Approbation des tarifs 2022	JM BUF	24 VOIX POUR 2 ABSTENTIONS
CC 2021 12 11	SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – Approbation des tarifs 2022	JM BUF	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2021 12 12	TRANSPORTS – MOBILITES – TRANSPORTS SCOLAIRES – Approbation des tarifs 2022 pour la location de cars scolaires	P. CAILLON	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2021 12 13	AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE – Approbation des modifications du Règlement Intérieur	E. VAN BRACKEL	25 VOIX POUR 1 ABSTENTION
CC 2021 12 14	AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE – Approbation des tarifs pour l'année 2022	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2021 12 15	MOBILITES – LOCATION VAE – Approbation des tarifs du dispositif pour l'année 2022	P. CAILLON	UNANIMITE 26 VOIX POUR

Fait le 15 décembre 2021 à Blain

Rita SCHLADT,
Présidente,

